



Marché de Noël

Rendez-vous les 13 et 14 décembre au centre socioculturel !

Les derniers jours avant Noël, et comme à son habitude depuis maintenant sept ans, le Père Noël vient à la rencontre des familles et des enfants forgeois, pour être pris en photo et distribuer des bonbons lors de notre traditionnel marché de Noël. Il ne sera pas seul, mais accompagné d'une petite ferme itinérante et d'une calèche pour des balades près du centre socioculturel.

L'Union des Commerçants et Artisans (UCA) de Forges propose cette année encore d'animer le marché par des dégustations d'huitres, de vin chaud et de crêpes et organise un concert dans la cour du centre socioculturel.

Dans les salles Messidor et Floréal, mais aussi dans les chalets en bois de la cour, de nombreux artisans créateurs vous présenteront toute une gamme de produits de beauté, de bijoux et des décorations, tandis que des producteurs venus de différentes régions vous feront découvrir les richesses culinaires de leurs terroirs. Profitez-en et faites vos derniers achats avant Noël !



Protection de votre domicile / sécurité

Les détecteurs de fumée

Au plus tard le 8 mars 2015, tous les lieux d'habitation devront être équipés d'un détecteur de fumée.

Combien de détecteurs de fumée installer ? Il en faut au moins un par logement.

Où installer l'appareil ? Il doit être fixé le plus haut possible dans un lieu de circulation ou dans le dégagement desservant les chambres et à distance des murs et des sources de vapeur.

Qui installe le détecteur de fumée ? C'est le propriétaire du logement qui l'installe ou le fait installer à ses frais.

Plus d'info sur le site : www.service-public.fr

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Des aides de fin d'année

Chaque année, le CCAS vient en aide aux personnes qui ont des problèmes financiers et qui ne peuvent pas payer (ou alors avec beaucoup de difficultés) leurs factures de consommation énergétique. Ces aides sont disponibles pour certaines personnes en fonction de critères bien définis :

1. Pour les personnes âgées

a) Eau, gaz, électricité

C'est une aide de 32,03 € par personne. Critères : il faut avoir plus de 65 ans et un revenu annuel inférieur à 8 309,27 € pour une personne seule et 13 765,03 € pour un couple.

b) Combustibles

Le CCAS verse 82,36 € par personne. Critères : les mêmes que ci-dessus.

2. Pour les familles nombreuses

a) Eau, gaz, électricité

A partir de 44,23 € par an et par foyer (+6,10 € par enfant à charge). Critères : personne seule avec au moins deux enfants (revenu mensuel de 1344,00 €).

A partir de 50,33 € par an et par foyer (+6,10 € par enfant à charge). Critères : couple avec au moins trois enfants (revenu mensuel de 1948,80 €).

b) Combustibles

A partir de 120,76 € (+9,60 € par enfant à charge) (la somme réelle dépend de la composition de la famille). Critères : les mêmes que ci-dessus.

3. Noël des enfants de demandeurs d'emploi

Pour les fêtes de fin d'année, le CCAS verse 26,69 € par enfant avec conditions de ressources pour le ou les parents. Cette aide ne concerne que les enfants de moins de 20 ans à charge.

Nous contacter :

Commission communication
Mairie de Forges-les-Bains
9 rue du docteur babin
communication@forges-les-bains.fr
Tél: 01.64.91.03.29

Directeur de publication : Marie LESPERT-CHABRIER

Rédacteur en chef : Séverine RENAULT

Membres de la commission communication : Pierre AUDONNEAU, Marie-Hélène HUZE, Jean-Jacques LEMERAY, Séverine MARTIN et Emily PASTUREL.

Impression : Commune de Forges-les-Bains

Agenda de décembre 2014

Jeudi 4 : A la grange de Limours, conférence sur l'art du verrier depuis l'antiquité. Sortie organisée par L'UTL. Plus de Renseignements au 06 72 70 76 51.

Samedi 6 : Réunion de quartier, pour le hameau d'Ardillières. Rendez-vous à 10h30 près du lavoir.

Réunion de quartier du hameau de Bois d'Ardeau. Rendez-vous à 10h30 en Mairie.

Samedi 6 : Spectacle de Noël de la MCL. Rendez-vous à 14h30 au centre socioculturel, salle Messidor.

Jeudi 11 : A la scène de Limours, conférence organisée par l'UTL sur la guerre 14-18, vers une mémoire européenne commune. Plus de renseignements au 06 72 70 76 51.

Samedi 13 et dimanche 14 : Marché de Noël de Forges-les-Bains. Rendez-vous tout le week-end de 10h00 à 18h00, au centre socioculturel (voir article au recto).

Samedi 13 : Réunion de quartier pour le bourg. Rendez-vous à 11h00 à la salle polyvalente.

Jeudi 18 : Conseil Municipal. Rendez-vous à 20h45, à la salle du conseil de la Mairie.

Samedi 20 : Retrait des colis des aînés, de 9h00 à 12h00, à la salle Messidor du centre socioculturel.

Jeudi 25 : La municipalité vous souhaite un joyeux Noël !!

Mercredi 31 : Date limite d'inscription sur les listes électorales.

Séjour de Février du Club des Jeunes

Attention : pur bonheur garanti !

Cette année, les animateurs du Club des Jeunes proposent aux jeunes forgeois-es âgés de 11 à 17 ans, de partir à quelques kilomètres de Besançon, pour un séjour « *Multi-activités neige* », du lundi 16 au vendredi 20 février 2015.

Voyage en train et transfert en bus jusqu'à Pierrefontaine-les-Varans (25), où les jeunes seront logés en pension complète dans un charmant centre de séjour et dégusteront des plats de la région.



Au programme : balade en raquette, ski de fond, chien de traîneaux et biathlon, le tout encadré par des diplômés d'état.

Le nombre de places est limité à 15 jeunes ! Alors dépêche-toi et

appelle tout de suite le CDJ au 01 64 91 57 62, ou alors vient rencontrer l'équipe au parc des thermes les après-midi du mercredi et du samedi.

Tarifs calculés en fonction du quotient familial.

Tranche quotient	%	Coût
T9 Plus de 1500.01€	100	373.42€
T8 de 1300.01€ à 1500€	90	335.18€
T7 de 1150.01€ à 1300€	80	297.94€
T6 de 1000.01 à 1150€	70	260.69€
T5 de 850.01€ à 1000€	60	223.45€
T4 de 700.01€ à 850€	50	186.21€
T3 de 550.01€ à 700€	40	148.97€
T2 de 400.01€ à 550€	30	111.73€
T1 de 0 à 400€	20	74.48€

Les jeunes qui souhaitent participer au voyage doivent obligatoirement adhérer au CDJ (10€ de participation et fiche d'inscription à remplir).

Listes électorales

Inscrivez-vous rapidement

Pour pouvoir voter aux élections départementales de mars 2015 et aux élections régionales (prévues en décembre 2015), les citoyens français doivent être inscrits sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2014. Les personnes déjà inscrites n'ayant pas déménagé n'ont aucune démarche à faire. Pour les jeunes de 18 ans, l'inscription est automatique. Mais pour les personnes ayant déménagé, une nouvelle inscription sur les listes électorales est nécessaire : elle fait l'objet d'une démarche volontaire, et avant le 31 décembre. Renseignez-vous sur les modalités d'inscription et les pièces à fournir, auprès de la mairie au 01 64 91 03 29.

Concours du SICTOM

Trier et recycler, ça rapporte !

Suite au succès des deux précédentes éditions du jeu-concours « À vos marques ! Prêts ? Papiers !! », le SICTOM du Hurepoix a souhaité reconduire cette opération de sensibilisation sur le tri et le recyclage. Du 1^{er} décembre 2014 au 31 mars 2015 le concours est ouvert à tous ! La commune pourrait ainsi gagner 4500 euros de dotation pour la caisse des écoles si elle finit deuxième de sa catégorie. Pour participer, pas d'inscription ! Il vous suffit simplement de recycler le papier (de bureau, enveloppes, journaux, prospectus, livres, etc..) et de tout déposer dans les bornes d'apports volontaires présentes sur la commune. Le poids de la collecte cumulé est enregistré commune par commune ! N'oubliez pas : tous les papiers se trient et se recyclent ! C'est un bon moyen, et écologique, de préserver les ressources naturels de notre planète.

Pôle Social

Assistante sociale

Début des permanences le 26/11 de 14h00 à 16h15. Une permanence d'insertion se déroulera début décembre. Pour plus d'informations, contactez le pôle social au 01 64 56 23 05.

Rendez-vous sur notre site :

www.forges-les-bains.fr

Ne pas jeter sur la voie publique